

2^{eme} réunion du groupe de travail 1 : "Mobiliser plus et durablement les bois"

08/04/14 * 9h-12h30

Sommaire :

Participants	1
Etat des lieux de la mécanisation des peuplements feuillus dans le monde	2
Projets	2
1. Les visites conseils.....	2
2. Mobilisation des petites parcelles par point d'ancrage	3
3. Bourse des propriétaires forestiers	4
4. Ecole de production	4
Autres points à aborder	5
1. La charte de bonnes pratiques pour le prélèvement de la ressource.....	5
2. Autres remarques	6
Conclusion.....	6
Contact.....	6

Participants

Personnes présentes :

- Yves BACHEVILLIER, CA41 + Gedef Loiret-Sologne + GDF 41
- Emmanuel CACOT, FCBA
- Pierre-Louis CAZAUX, ADEME
- Inès DE CHASSEVAL, Agefor
- Aymeric DE ROMANS, Kronofrance
- Didier DESHURAUD, Unisylva
- Pascal GUENET, EPL du Loiret + Site des Barres (suppléant de Didier Polanowski)
- Marian HANZEL, CG 37
- Antoine HUBERT, Arbocentre-BTFC
- Magali LAMBERT, CRPF-Arbocentre
- Jean-Christophe LETIERCE, 2B Energie
- Serge MARTEAU, Propriétaire forestier
- Philippe MONTALBOT, CPM Séchage
- Pierre MORAT, Propriétaire forestier
- Mickaël PAUT, Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
- Xavier PESME, CRPF
- Olivier SILBERBERG, Arbocentre
- Mamadou SOW, ETF

Personnes excusées :

- Jean-Philippe ANGENAULT, CNIFFEB
- Patrick BECHON, URCB + CBB
- Marion MAUDEMAIN, ALE 37
- Marc NOUVEAU, ONF
- Didier POLANOWSKI, CFA Bellegarde + EPLEFPA du Loiret (représenté par Pascal GUENET)



Etat des lieux de la mécanisation des peuplements feuillus dans le monde

Présentation d'Emmanuel Cacot du FCBA.

Remarques :

- Une synthèse, réalisée en 2009 est disponible : [synthèse FCBA](#).
- La mécanisation se développe car on manque de bûcherons. Ce n'est en aucun cas la mécanisation qui entraîne la baisse du nombre de bûcherons. Cette dernière est là pour faciliter et atténuer la pénibilité de leur travail.
- Aujourd'hui, moins de 8000 bûcherons (moins de 5000 ETP) récoltent plus de 30 Mm³/an de bois en France (baisse régulière des bûcherons pour une récolte à peu près constante). En résineux, environ 75% des machines sont conduites par des salariés, alors qu'en feuillu la majorité des machines le sont par des ETF unipersonnels qui, pour être rentables, ne comptent pas leurs heures. En effet, ce dernier point additionné à la saisonnalité de ce travail rend le salariat compliqué. Il n'aide pas non plus à l'attractivité du métier chez les jeunes. Néanmoins, des coopératives et des exploitants réfléchissent de nouveau à prendre des bûcherons salariés. C'est le cas en Auvergne où des coopératives ou des scieurs commencent à réintégrer des salariés comme ETF.
- La mécanisation des feuillus n'est envisageable que pour des diamètres inférieurs à 45cm.
- On ne doit pas s'attendre à un rendement feuillu supérieur à 50% du rendement résineux.
- En Allemagne, la problématique est abordée différemment car le tassement des sols est un enjeu majeur d'où des largeurs de cloisonnement de 20 à 25 mètres (voir 50m !).
- Le marché mondial des machines forestières est de l'ordre de 5000/an.

Projets

1. Les visites conseils

[Voir fiche projet de 2013](#). Elle sera [réactualisée pour 2014](#).

Présentation du projet par Xavier Pesme, directeur du CRPF d'Ile de France et du Centre.

Remarques :

Depuis 5 ans, tous les retours sur cette action sont positifs.

Points améliorables :

- + de dialogue entre les gestionnaires et le technicien,
- + de communication pour faire connaître aux petits propriétaires l'existence de ces visites gratuites.

2013 : ~170 visites

Le groupe de travail est favorable à ce projet qui aide à la mobilisation des petites parcelles difficiles à atteindre.



Groupe de travail 1 : Mobiliser plus et durablement la forêt
Réunion n°1 : 19/02/14



2. Mobilisation des petites parcelles par point d'ancrage

Présentation du projet par Mickaël Paut, chargé de mission pour la charte forestière du territoire Pays Forêt d'Orléans - Val de Loire.

Résumé du projet :

Il s'agit de remédier à la non-mobilisation des petites parcelles en développant la mobilisation par point d'ancrage. Cela consiste, lorsque la venue d'un opérateur est prévue sur une parcelle, à avertir les propriétaires (et/ou gestionnaires) voisins pour qu'ils en profitent. Ils peuvent alors réaliser des opérations qu'ils n'auraient pas pu faire autrement (surface trop petite, mauvaise desserte, ...). Un technicien, recruté par le CRPF, assurerait le travail d'animation auprès des propriétaires et gestionnaires, qui, eux traiteraient ensuite directement avec les opérateurs. En parallèle, il faudrait communiquer sur les chantiers prévus via le magazine "Notre forêt" du CRPF en étendant sa diffusion aux propriétaires de moins de 10 ha. L'idée est de tester cette démarche à partir d'une enveloppe donnée et sur un petit territoire, afin de mesurer le rapport entre les finances engagées et le nombre de mètres cubes mobilisés. De là, on pourra évaluer si cette action doit être prolongée et élargie à la région Centre.

C'est une proposition qui a été discutée lors de l'atelier thématique "Mobilisation des bois" de la CFT du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire organisée le 21/01/2014. Arbocentre, le CRPF, le GEDEF, la DDT, la CMA, la Région et le CG 45 étaient présents et étaient à priori intéressés par cette action (même si elle n'en n'était encore qu'au stade de la réflexion).

Remarques :

- Un projet de ce type est en place en Limousin et a de bons résultats.
- L'objectif est bien de profiter de la venue d'une machine pour alerter les propriétaires aux alentours. Une cible parallèle est de faciliter la vie des opérateurs en forêt.
- Pour l'animation il faut une structure suffisamment neutre, c'est pourquoi le CRPF est sollicité. Néanmoins, une fois le système bien rodé, ce sera aux acteurs économiques de prendre le relais ou de financer, au moins en partie l'animation.
- L'organisation paraît difficile : à chaque propriétaire ok pour faire venir la machine chez lui, il faut renégocier le prix, refaire un contrat, ...
- Il va falloir une grande réactivité de l'organisme animateur ainsi qu'un travail en amont (avec une analyse des coupes prévues dans les plans de gestion ?).
- Le CRPF a-t-il les moyens techniques de "cartographier" les parcelles et les propriétaires ? Le gros problème est que le cadastre, bien que réactualisé tous les ans, est faux.
- Il faudra trouver comment juger de l'efficacité de cette action et y mettre des indicateurs. Ex : rentabilité du conseiller en €/m³ mobilisés ou nombre de contrats signés (le problème de cet indicateur c'est qu'il juge le court terme et pas le long terme).
- Ce système paraît intéressant. Les 1^{ère} années risquent d'être moins bien organisées et moins rentables, mais le système peut se pérenniser et devenir rentable.
- Il faut bien définir le secteur de départ. Pourquoi ne pas y réfléchir à partir des ecosylvorégions plutôt que des limites administratives ?

Il faut sortir du morcellement ! Un des principaux leviers d'action est législatif: rendre le coût notarié moins cher que le prix de la parcelle aiderait largement au regroupement foncier.

Le groupe de travail donne son aval pour présenter ce projet qui semble pertinent et qui entre dans la même problématique que les visites conseils.



Groupe de travail 1 : Mobiliser plus et durablement la forêt
Réunion n°1 : 19/02/14



3. Bourse des propriétaires forestiers

(A titre informatif - pas de demande de subvention)

Présentation par Yves Bachevillier, animateur Gedef Loiret-Sologne.

Le GEDEF propose de mettre en place une bourse de propriétaires afin de mettre en rapport une offre et une demande en bois de chauffage.

Il s'agit de recenser les besoins des propriétaires en établissant une liste des offres de bois sur pied : éclaircies de taillis, houppiers à façonner...

La forme peut être des annonces dans les journaux, sur le site du GEDEF... Une communication sur les salons sur lesquels sont déjà présents les organismes peut être également mise en place.

Un guide présentant les règles d'exploitation en préambule à cette liste pourra également être réfléchi.

Cette bourse d'adresse aux particuliers, ETF et négociants (uniquement s'ils sont adhérent du GEDEF).

Remarques :

Il faudra bien faire attention aux aspects sécurité et aux contrats rédigés.

4. Ecole de production

Présentation par Magali Lambert : [voir ppt](#)

Résumé du projet :

Il s'agit de développer la vente des produits de la filière bois (Région Sologne) en s'appuyant sur une Ecole de Production.

Ces dernières forment des professionnels de terrain. Venant de tous les horizons, les jeunes ainsi préparés deviennent des diplômés très appréciés sur le marché de l'emploi. L'école est financée par les produits réalisés par les élèves.

Il semble important de développer une filière bois sur des niches différentes (balais de bouleaux, brémaillles, genêts, ...), non concurrentielles, et intégrant le concept de biodégradable dans un contexte de villes vertes.

Demande : faire l'étude du projet et installer une telle école sur le bassin.

Complément d'information:

D'après la porteuse de projet, l'école de production pourrait tout à fait être complémentaire à l'offre de formation actuelle de l'EPL : le CFA accueille des jeunes à partir de 15-16 ans. L'école de production les prend dès 14 ans et sans qu'ils aient à trouver un patron. Ces jeunes peuvent ensuite intégrer le CFA, et y être "meilleurs" et plus motivés. A contrario, un jeune qui décroche du CFA peut tout à fait être accepté dans l'école de production.

En ce qui concerne le volet économique, Mme Goubert a déjà des débouchés car le groupe Auchan est intéressé par les balais en bouleau.

Son objectif est de mélanger les anciens produits et savoir-faire avec de l'innovation pour trouver des débouchés locaux. Elle se positionnerait sur des niches. Elle souhaite faire une "étude de marché" pour ne pas faire de concurrence aux artisans locaux et à l'offre de formation déjà mise en place.

Mme Goubert est porteuse du projet au titre de son entreprise Geysers-go-orientation ([voir site Internet](#)).

Elle souhaite prendre contact avec M. Guenet et M. Polanowski.



Remarques :

Pascal Guenet fait une présentation des formations de l'EPL du Loiret qui, dans le secteur de la forêt va du CAP au Master. En particulier :

-CFPPA conducteur d'engins forestiers

-CFA Bellegarde

-Beaune-la-Rolande

-Les Barres

-Licence professionnelle avec l'université de Tours

-Projet de Master « Forêt et mobilisation des bois », qui permettrait de former des spécialistes de la mobilisation des bois, ce qui manque sur le marché actuellement.

Ces dernières sont proposées en fonction des possibilités d'emplois et en accord avec les professionnels.

Le CFA de Bellegarde pourrait proposer une vraie synergie avec ce projet « Ecole de Production » sans concurrence. Il faut que les 2 entités se rencontrent et y réfléchissent ensemble.

Le groupe de travail encourage la synergie entre les deux organismes et est plutôt pour ce projet. Par contre, il ne le présentera pas à la région car en se positionnant sur un marché de niche, l'école de production est trop loin du thème de ce groupe qui est d'accroître la mobilisation du bois.

Autres points à aborder

1. La charte de bonnes pratiques pour le prélèvement de la ressource

Antoine Hubert fait un point sur l'avancement de ce projet.

Le texte est écrit et validé. Il a été bien accueilli par les divers organismes relecteurs. Les futurs signataires seront les propriétaires, les gestionnaires, les ETF et les exploitants.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail sur la charte, les modalités d'adhésion et de contrôle ont été discutées.

Dans un premier temps la nécessité d'effectuer ou non des contrôles : un accord a été trouvé pour dire que sans contrôles cette charte restera une coquille vide, un vœu pieu, et qu'ils sont donc nécessaires.

Ensuite, leur mise en œuvre :

- Soit les réaliser par nous même ou les sous-traiter à un organisme pour notre compte. Or cela s'avère impossible vis-à-vis de nos moyens.
- Soit s'associer à un autre organisme afin de mutualiser les contrôles. (PEFC/Qualiterritoire)

Or nous avons voulu une reconnaissance entre la charte Nationale et celle de la région Centre pour les ETF, et Qualiterritoire impose un contrôle sur 3% des signataires ETF de l'année n-1.

Si nous choisissons de nous associer avec cet organisme, la charte serait donc contrôlée uniquement à travers les ETF.

L'engagement des propriétaires, gestionnaires et exploitants ne serait pas directement inspecté. Cela pourrait se faire par la dénonciation du non-respect par les autres signataires.

De plus, il faut savoir que l'obligation de faire appel à des prestataires engagés dans une charte sera prochainement appliquée pour les personnes engagées dans la démarche PEFC.



La charte étant en amélioration continue, son organisation peut être de même : on peut lancer un mode d'adhésion et de contrôle (comme celui en [Lorraine](#) par exemple) et en tirer les conclusions au bout d'une ou deux année(s) pour améliorer le système.

2. Autres remarques

- Pour ses chantiers de démonstration de mécanisation en bois énergie, Arbocentre va essayer de toucher un public différent. Ces chantiers pourraient être réalisés lors des AG des syndicats de propriétaires forestiers privés.

- Attention, des professionnels constatent que certains bois dirigés vers le bois énergie, en marché au gré à gré, sont soustraits au marché concurrentiel qui les aurait naturellement dirigés vers le bois d'œuvre.

- Pour améliorer le volume de la ressource, et palier partiellement à la concurrence BI/BE, il est possible d'envisager, sur une coupe de BI, de trier et de récupérer les rémanents.

Cette solution améliorerait la rentabilité de tous les intervenants en valorisant les rémanents qui actuellement restent sur la coupe et éviterait des frais de broyages indispensables à une sylviculture ultérieure. Avec les machines de bucheronnage ce tri est techniquement possible. Il faudrait en démontrer la faisabilité par quelques chantiers de démonstration. Ces dernières pourraient être mises en place par le Gedef Loiret-sologne ou ARBOCENTRE, en collaboration avec un exploitant et un ETF. **Ces chantiers seront fait avec les chantiers pilote bois énergie de l'ADEME.**

Conclusion

Les projets présentés cette année seront :

- les visites conseils
- la mobilisation des petites parcelles par point d'ancrage

Le groupe aurait souhaité pouvoir agir sur le plus gros frein à la mobilisation : l'état de **la desserte forestière**. Hors, pour résoudre ce problème il faut plus de moyens que ce que l'on nous donne. Le groupe ne peut donc pas s'attaquer au "cœur du problème" : pour mobiliser plus de bois il faut pouvoir **entrer en forêt**. Cela fait 3 ans que le groupe parle de ça, mais rien n'a encore bougé. Les sommes à mettre en jeu sont importantes ([voir projet 2013](#)), **mais tellement bénéfiques**.

Une nouvelle réunion en 2014 ne semble pas nécessaire.

Il faut laisser aux porteurs de projets le temps de les monter. Ils pourront demander l'aide et l'avis du groupe par mail.

Les projets devront être montés pour juillet 2014.

Contact

Pour toute question ou remarque, vous pouvez me contacter.

Magali Lambert :

Tel : 02.38.53.93.19 / 06.29.91.50.44

Mail : magali.lambert@crpf.fr



Groupe de travail 1 : Mobiliser plus et durablement la forêt
Réunion n°1 : 19/02/14

